

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 JUIN 2014

La séance est ouverte à 19 heures 05 en la salle de la Mairie.

**1- Modification de l'ordre du Jour :**

- Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour de la présente séance, le vote de deux délibérations : L'une relative à l'acquisition de matériels informatiques nécessaire pour le passage à la dématérialisation de la comptabilité et l'autre relative à la Décision Modificative n°1 pour les inscriptions budgétaires des acquisitions du tracteur tondeuse et de ces matériels informatiques.

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification de l'ordre du jour proposée par Monsieur le Maire.**

**2- Achat et cession d'un tracteur tondeuse :**

- Monsieur le Maire explique qu'après plusieurs pannes simultanées et coûteuses pour la Commune, le tracteur tondeuse est hors état de fonctionnement. En raison des pousses végétales printanières, il convient de le remplacer rapidement. Plusieurs devis ont été réalisés par des entreprises locales pour l'acquisition d'un modèle KUBOTA diesel. La société MONTIDIDER TP MOTOCULTURE, avec une offre financière plus intéressante, est retenue pour un montant de 5390 € T.T.C. Une reprise du tracteur vétuste sera effectuée pour un montant de 390 €.

La commune sollicitera une participation financière auprès du Conseil Général de la Somme à hauteur de 20 % du montant hors taxe.

Les crédits nécessaires à cette acquisition feront l'objet d'écritures à la décision Modificative n°1.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'acquisition de ce tracteur tondeuse, l'inscription des crédits correspondant au budget et autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention auprès du Conseil Général.**

**3- Commission Communale des Impôts Directs :**

-Monsieur le Maire expose l'obligation de délibérer pour désigner les membres de la Commission Communale des Impôts Directs. Une liste de douze titulaires et de douze suppléants composée de personnes imposables de la commune et hors commune a été établie. Seulement six titulaires et six suppléants seront retenus par la Direction Générale des Finances Publiques pour siéger à cette commission. La liste des personnes retenues sera rapportée lors d'un prochain Conseil Municipal.

## **Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la liste de la Commission Communale des Impôts Directs énoncée par Monsieur le Maire**

### **4- Acquisition de matériels informatiques :**

Suite au passage de la comptabilité en dématérialisé obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2015, Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de renouveler l'ensemble du matériel informatique de la Mairie. Des devis comparatifs seront demandés auprès de plusieurs entreprises. L'acquisition se fera durant l'été afin d'être opérationnel pour la rentrée et pourra faire l'objet d'une subvention du Conseil Général à hauteur de 20% du montant hors taxe.

Les crédits nécessaires à ces acquisitions feront l'objet d'écritures à la décision Modificative n°1.

### **Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'acquisition de ces matériels informatiques, l'inscription des crédits correspondant au budget et autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention auprès du Conseil Général.**

Il est envisagé que le matériel actuel soit mis à la disposition des administrés de la commune n'ayant pas l'accès à internet. Il pourrait éventuellement être entreposé dans la salle communale. Les conditions techniques, matérielles et réglementaires devront d'abord être analysées.

### **5- Points sur les travaux :**

- Suite à la volonté d'engager des travaux de réfection des parkings de stationnement de la commune émise lors du dernier Conseil Municipal en date 29 avril 2014, seul un devis a été réceptionné malgré plusieurs contacts avec des professionnels. Monsieur le Maire souhaite recevoir les autres propositions afin de pouvoir les soumettre lors d'un prochain Conseil.

- La réfection du mur du cimetière est pratiquement terminée. Toutefois, Monsieur le Maire analysera le devis de l'entreprise DALLONGEVILLE, afin de savoir si toutes les prestations ont bien été réalisées. Quelques imperfections lui ont été constatées.

- Deux dates sont fixées : Le mardi 17 juin à 18 heures pour la démolition du muret où été installés les anciens containers à verres et le samedi 21 juin au matin pour l'abattage des arbres de la mare située rue d'Hattencourt. Les membres du Conseil volontaires effectueront les tâches bénévolement.

- Monsieur le Maire a été contacté par la locataire du logement communal. Il a constaté des problèmes d'humidité dans le logement et une fenêtre défectueuse. Des décisions concernant la réfection et le changement de cette fenêtre devront être prises lors d'un prochain conseil.

- Monsieur le Maire remet à chacun des membres leur convocation pour les élections du délégué et des trois suppléants en vue des élections sénatoriales de septembre. Le vote à bulletin secret aura lieu le 20 juin à 18 heures 30 en la salle de la Mairie.

La séance est levée à 19 heures 50.